Les rencontres du troisième titre

Le service des concentrations de l'Autorité de la concurrence co-organise des rencontres avec des étudiants (écoles, instituts, universités…) et des cabinets d'avocats ou d'économistes afin de présenter et de débattre des sujets qui font l'actualité du contrôle des concentrations.

Nouvelle édition en juin 2026

Les Rencontres du Troisième Titre ont pour objectif de nourrir la réflexion autour du **contrôle des concentrations**, en croisant les regards de l'Autorité de la concurrence, des praticiens du droit et du monde académique, ainsi que des étudiants spécialisés.

Chaque édition est conçue comme un temps d'échange privilégié, autour de thématiques d'actualité, favorisant le dialogue entre institutions, professionnels et futurs juristes.

- **4 juin 2026 – Les enjeux liés à la négociation et à l'exécution des engagements en contrôle des concentrations**



Cette édition sera consacrée aux engagements en matière de contrôle des concentrations de leur phase de négociation à leur exécution.

Avec la participation de :

- Le Service des concentrations de l'Autorité de la concurrence
- Bonka Serafimova Gagnard, Group legal Counsel Expert chez CMA CGM
- Irene Madero et Guillaume Vatin, avocats au cabinet Ashurst
- Les étudiants Master 2 Droit économique de l'Union européenne de l'Université Paris 1 sous la direction de Christophe Lemaire, directeur du Master 2 et avocat associé au cabinet Ashurst et des étudiants de l'École normale supérieure de Rennes avec Yann Heyraud, enseignant

Rendez-vous le 4 juin 2026 à 8h45,
Appartement Décanal
12 place du Panthéon
75005 Paris

Inscriptions par mail à invitation.ashurst@ashurst.com

Les précédents événements

Édition du 14 avril 2026 – Le secret des affaires en matière de contrôle des concentrations



Cette rencontre, intitulée **« Le secret des affaires en matière de contrôle des concentrations : les enjeux pour les parties et les tiers avant, pendant et après l'examen d'une concentration par l'Autorité de la concurrence »**, propose d'explorer les problématiques juridiques et pratiques liées à la protection des informations sensibles dans le cadre des procédures de contrôle des concentrations.

Voir le replay de cette rencontre.

Avec la participation de :

- Le Service des concentrations de l'Autorité de la concurrence
- Étienne Chantrel, pour le cabinet EightAdvisory
- Anne-Laure-Hélène des Ylouses, pour le cabinet Fieldfisher
- Trois masters de Université Paris-Dauphine, regroupés au sein du Centre de Recherche Droit Dauphine (CR2D), sous la direction de Georges Decocq

Édition du 29 janvier 2026 – La dérogation à l'effet suspensif



Édition du 29 janvier 2026 – La dérogation à l'effet suspensif

La troisième édition portait sur la dérogation à l'effet suspensif, à travers une approche à la fois juridique, opérationnelle et prospective.

Avec la participation de :

- Le Service des concentrations de l'Autorité de la concurrence
- Le cabinet A&O Shearman (partenaire de l'événement), Maître Noemie Bomble, avocate
- Les étudiants du double diplôme "Business Law & Management" de la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille de la Maître de conférences Nathalie Laugier
- Émilie Berthier, Directrice du service juridique, Castorama France







Édition du 19 janvier 2026 - L'effet suspensif du contrôle des concentrations



Édition du 19 janvier 2026 - L'effet suspensif du contrôle des concentrations

Cette deuxième édition était consacrée à l'effet suspensif du contrôle des concentrations, enjeu central du droit des concentrations et de sa mise en œuvre pratique.

Avec la participation de :

- Le Service des concentrations de l'Autorité de la concurrence
- Maître Helene Coulibaly Le Gac, associée au cabinet BBLM et Maître Julia Coste, avocate au cabinet BBLM
- Les étudiants du Master Distribution-Concurrence, sous la direction du Professeur D. Bosco (Université d'Aix-Marseille)



Édition du 27 mai 2025 - Le statut et le rôle du mandataire agréé en contrôle des concentrations



La première édition des Rencontres du troisième titre s'est tenue à Paris, le 27 mai 2025, dans les locaux du cabinet Linklaters avec les étudiants du Master 2 Droit des affaires – parcours concurrence et distribution de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sous la direction de la professeure Catherine Prieto.

Elle réunissait Jérôme Vidal, chef du service des concentrations, et Nicolas Zacharie, avocat du cabinet Linklaters, sur le thème « *Le statut et le rôle du mandataire agréé en contrôle des concentrations* ».

À cette occasion, l'Autorité de la concurrence a annoncé que plusieurs demandes formulées par les répondants dans le cadre de la consultation publique qu'elle avait lancée le 14 mars 2025 pourraient être mises en œuvre dans les prochains mois, sans modification législative des textes en vigueur :

- La possibilité de nommer un mandataire dès le dépôt d'engagements ;
- Une explication ou une motivation des décisions de refus d'agrément des mandataires ;
- L'instauration d'une réunion systématique, dès le début du suivi des engagements, avec le mandataire agréé ;

- La décharge systématiquement formalisée des mandataires à l'issue deleur mandat ;
- La création d'une page Internet de l'Autorité dédiée à la présentation des mandataires.

Voir le replay de l'évenement


Statut et rôle du mandataire


Nicolas TACHARE
Jérôme VIDAL

